

**Inscription des équipes au  
championnat Grand-Est de Kayak-Polo 2023**

**Inscriptions** pour le lundi **27 Mars** 2023

Responsable : Augustin HENRY

Port : 06 14 04 70 07 Courriel : [augustinhenry@yahoo.fr](mailto:augustinhenry@yahoo.fr)

Pour toutes questions, merci de me contacter rapidement.

**Voici le calendrier officiel :**

JOURNEE 01	JOURNEE 02	JOURNEE 03
2 avril 2023	18 juin 2023	24 septembre 2023
Wassy	Strasbourg	Rosières-aux-Salines

**En fonction des inscriptions, il pourra être décidé de créer un championnat jeune (minime-cadet(te)) et un femme.**

**Le règlement spécifique Kayak Polo 2023 est disponible sur le site de la FFCK, en annexe le règlement spécifique Grand-Est.**

Bonne préparation pour ce championnat,  
Sportivement,

## ANNEXE 1 : REGLEMENT GRAND-EST

Chaque équipe s'inscrivant au championnat doit être composée de 5 minimum et de 10 joueurs maximum sur la durée de celui-ci. Il est possible de compléter l'équipe au cours de la saison dans la limite des 10, il suffit de prévenir la commission au moins 3 jours avant un match.

- ▶ Les équipes peuvent être de club, multi-clubs ou départemental, un même club peut inscrire plusieurs équipes au Championnat.
- ▶ Les équipes peuvent être mixtes.
- ▶ Catégorie des joueurs : de cadets à vétérans (licence 2023 à jour, certificat médical compétition)
- ▶ Publication sur KPI du planning de chaque journée
- ▶ Toute équipe participant au Championnat du Grand-Est est tenue de mettre à disposition de l'organisation : 4 **personnes** (*cela peut-être les joueuses/joueurs*).

L'arbitrage est effectué par des arbitres ayant obtenu l'arbitrage régional ou étant en formation. Ceux-ci peuvent être des joueurs.

- ▶ Pour la sécurité des joueurs, le matériel (bateaux, pagaies, casques et gilets) devra être conforme aux normes (cf règlement spécifique Kayak Polo)
- ▶ Droits d'inscription au championnat :
  - équipes mixtes: 50 €
  - équipes féminines: 30€
  - équipes jeunes: 20€

### Remarques :

- ▶ Les absences ou retards sur le lieu de compétition (joueurs ou arbitres) seront sanctionnées comme précisé dans le règlement officiel spécifique kayak polo.
- ▶ Un classement provisoire sera établi à l'issue de chaque manche. Il sera consultable sur KPI.
- ▶ Un contrôle du matériel sera effectué à chaque journée
- ▶ Un club ayant plusieurs équipes pourra le temps d'une journée effectuer un changement de maximum 2 joueurs entre 2 équipes. Ce changement vaudra pour tous les matchs de cette journée et sera signalé sur la fiche d'équipe envoyé au préalable à l'organisateur.
- ▶ Les titres d'équipe Championne Régionale, Championne Régionale Féminine et Championne Régionale Jeune seront attribuées en conséquence.

# COMMISSION GRAND-EST DE KAYAK-POLO

## ENGAGEMENT d'équipe au championnat régional Grand-Est de Kayak-Polo 2023

Intitulé social (nom et numéro FFCK de l'entité responsable de l'équipe) :

\_\_\_\_\_

Inscription en championnat :

championnat

championnat Jeune

Type d'équipe :

club

multi-clubs

départementale

Nom de l'équipe : \_\_\_\_\_

N°	Nom	Prénom	Licence	Club
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Fait à ..... le ...../...../2023

Signature du responsable de l'équipe